

**2022 DSP 69** Subventions (25.500 euros) à 6 associations menant des actions de soutien aux malades

## **PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS**

**Mesdames, Messieurs,**

Le projet de délibération qui vous est présenté a pour objet l'attribution d'une subvention à 6 associations menant des actions de soutien aux malades au titre de l'année 2022.

Les actions menées par les associations Visiteurs pour les Personnes Hospitalisées, Tournesol, Médecins de l'Imaginaire, Vaincre la mucoviscidose, Prix Clara et le Rire Médecin ont pour but de rompre l'isolement des patients hospitalisés et de les aider à surmonter la difficile épreuve de la maladie et soutenir des projets en lien avec certaines pathologies. Leurs interventions participent à l'amélioration de la qualité de vie des patients et à l'instauration d'un climat favorable à l'activité de soins.

L'association Visiteurs pour les Personnes Hospitalisées (VPH) a pour activité majeure la visite des malades isolés en hôpital, leur soutien moral et l'aide matérielle en leur faveur. Elle apporte au-delà de l'écoute une présence discrète et un réconfort pendant toute la durée du traitement des malades.

VPH fournit, dans les limites des ressources humaines, matérielles et financières disponibles au sein de l'association, toute aide dont les malades ont besoin (objets de toilette, vêtements, fauteuils roulants, prothèses etc.). Les bénévoles sont aussi sollicités pour devenir traducteurs ou interprètes de certains malades originaires du Maghreb. L'association est aujourd'hui présente dans plusieurs hôpitaux parisiens : Cochin, Hôtel-Dieu, Lariboisière, Necker, Robert Debré, Saint-Louis, Pitié-Salpêtrière et Georges Pompidou. Une partie importante de son activité se déroule à l'Hôpital Européen Georges Pompidou - une permanence le mardi après-midi, à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - une permanence le 1<sup>er</sup> et le dernier jeudi du mois et à l'Hôpital Necker - une permanence tous les mardis. Dans les autres hôpitaux, les bénévoles se déplacent en fonction de la demande.

L'association Tournesol intervient dans les hôpitaux auprès des personnes hospitalisées, enfants, adultes et personnes âgées, à la demande du personnel et avec son aide. Elle fait partie du réseau national Culture et Santé soutenu par le Ministère de la Culture.

Son objectif est d'accompagner les personnes hospitalisées durant leur maladie en proposant des activités artistiques (concerts, spectacles, contes, ateliers, conférences, expositions...) dans des lieux traditionnellement réservés aux soins.

Les actions de l'association permettent aux personnes malades de vivre des expériences artistiques porteuses d'émotion et de plaisir au cœur du parcours de

soin, de puiser dans l'art les ressources nécessaires à la reconstruction de soi, de sortir de la solitude et de l'enfermement et de créer un lien nouveau entre soignants et soignés dans une expérience artistique commune.

L'association Médecins de l'Imaginaire propose tout au long de l'année des programmes d'art-thérapie pour des enfants, des adolescents et des adultes hospitalisés, en convalescence ou affectés par le deuil de proches. Elle a mis en place une structure qui a pour vocation de faire connaître l'art-thérapie.

Cette discipline utilise l'expression artistique pour stimuler la capacité à faire face à l'épreuve de la maladie. L'art-thérapie propose un cadre de soins particulièrement adapté aux enfants et aux adolescents en proposant une large palette de moyens d'expression et de création (arts plastiques ou musique) pour explorer leurs propres ressources et en faire des moteurs d'adaptation et de consolidation dans leurs parcours contre la maladie.

Présente à l'hôpital Necker et à la Clinique Edouard Rist de la Fondation Santé des Étudiants de France, l'association anime des programmes d'art-thérapie spécifiquement adaptés pour les personnes touchées par un cancer ou une maladie grave et pour leurs proches, en lien étroit avec les équipes soignantes.

L'association Le Rire Médecin redonne aux enfants hospitalisés le pouvoir de jouer et de rire pour mieux faire face à la maladie. Intervenant dans 47 services pédiatriques, les 100 clowns professionnels de l'association offrent chaque année près de 80 000 spectacles personnalisés aux enfants, à leurs familles et aux soignants. En réponse aux demandes des chefs de services, les comédiens-clowns du Rire Médecin interviennent avec régularité dans trois hôpitaux parisiens : Robert Debré depuis 2009 - 5 jours par semaine dans 3 services -, Necker depuis 2002 - 6 jours par semaine dans 5 services - et Trousseau depuis 1993 - 4 jours par semaine dans 5 services. Ils travaillent en étroite collaboration avec les professionnels de santé dans un même but : le mieux-être de l'enfant hospitalisé.

Les objectifs de ce projet sont de : permettre aux enfants hospitalisés de mieux se battre contre la maladie et de lutter contre la douleur grâce à la présence des comédiens-clowns du Rire Médecin, complémentaires à leurs soins, d'aider les familles à changer de regard sur l'enfant malade, d'accompagner les soins pour aider les enfants à lutter contre la douleur et faciliter le travail des soignants et de collaborer avec les soignants pour venir en complément des soins prodigués aux enfants.

L'association Vaincre la Mucoviscidose accompagne les patients et leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par cette maladie génétique. Elle soutient la recherche, contribue à l'amélioration des soins et de la qualité de vie des patients et réalise un important travail d'information et de sensibilisation. Elle organise en septembre les Virades de l'Espoir qui consistent à accomplir un effort physique en participant à une marche, une course ou une randonnée sur des circuits sécurisés pour donner symboliquement du souffle à ceux qui n'en ont pas. Les participants apportent leur don personnel ainsi que des dons recueillis auprès de leur entourage.

L'association Prix Clara créée en 2017 a pour mission d'organiser un concours annuel de nouvelles ouvert aux adolescents de moins de 18 ans (prix Clara), d'inciter la jeunesse à lire et à écrire et d'encourager les vocations d'écrivains. Le Prix Clara est un concours de nouvelles pour adolescents, les lauréats verront leur texte publié dans un recueil de nouvelles. Les éditions Héloïse d'Ormesson ont

fondé ce prix dédié aux adolescents en 2016 en mémoire de Clara, décédée subitement des suites d'une cardiopathie à l'âge de 13 ans. Il est décerné par un jury composé de onze personnalités du monde des lettres et de l'édition.

Compte tenu des éléments exposés, je vous propose d'attribuer une subvention à 6 associations pour un montant total de 25.500 euros répartis comme suit :

- 2.500 euros à l'association Visiteurs pour les Personnes Hospitalisées ;
- 5.000 euros à l'association Tournesol ;
- 5.000 euros au Rire Médecin ;
- 5.000 euros à l'association Médecins de l'Imaginaire ;
- 5.000 euros à l'association Vaincre la Mucoviscidose ;
- 3.000 euros à l'association Prix Clara.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

**La Maire de  
Paris**



**2022 DSP 69** Subventions (25.500 euros) à 6 associations menant des actions de soutien aux malades

## Le Conseil de Paris

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2511-13, L2511-14 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à 6 associations menant des actions de soutien aux malades ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne SOUYRIS au nom de la 4e Commission ;

### Délibère :

**Article 1 :** Une subvention de 2.500 euros est attribuée à l'association Visiteurs pour les Personnes Hospitalisées (PARIS ASSO 70941 ; 2022\_05048), 26 boulevard du Général Leclerc 95100 Argenteuil, au titre de l'année 2022.

**Article 2 :** Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Tournesol (PARIS ASSO 19766 ; 2022\_04379), Hôpital Saint Louis 1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris, au titre de l'année 2022.

**Article 3 :** Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Médecins de l'Imaginaire (PARIS ASSO 10272; 2022\_04327), 4 rue des Filles du Calvaire 75003 Paris, au titre de l'année 2022.

**Article 4 :** Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Le Rire Médecin (PARIS ASSO 80281; 2022\_09147), 64-70 rue de Crimée 75019 Paris, au titre de l'année 2022.

**Article 5 :** Une subvention de 5.000 euros est attribuée à l'association Vaincre la Mucoviscidose (PARIS ASSO 41081; 2022\_09931), 181 rue de Tolbiac 75013 Paris, au titre de l'année 2022.

**Article 6 :** Une subvention de 3.000 euros est attribuée à l'association Prix Clara (PARIS ASSO 194489; 2022\_03568), 31 rue d'Anjou 75008 Paris, au titre de l'année 2022.

**Article 7:** La dépense correspondante de 25.500 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2022 et des exercices suivants sous réserve de la décision de financement.